

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 JUIN 2001

Compte rendu

L'Assemblée Communale s'est réunie le 14 juin 2001 sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Etaient présents : Mme Joëlle SCHIRRER, M. Jean-Claude ROY, M. Vincent FUSTER, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jacques MARIOT, Mme Martine BULTOT (à compter de la question 2 - 19 h 10), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel ROIGNOT, Mme Marie-Marguerite DUFAY (à compter de la question 4), Mme Nicole DAHAN, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Françoise PRESSE, Mme Danièle POISSENOT, Mme Corinne TISSIER, M. Michel LOYAT, M. Patrick BONTEMPS, M. Benoît CYPRIANI (jusqu'à la question 13), M. Patrick BOURQUE, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Denis BAUD, M. Jean-Loup COLY, Mme Catherine BALLOT, M. Bruno MEDJALDI, M. Eric ALAUZET, M. Bruno LEGEARD, M. Christophe LIME, Mme Annie MENETRIER, Mme Frédérique MOZER, M. Franck MONNEUR, Mme Annaïck CHAUVET, M. Emmanuel DUMONT, M. Abdel GHEZALI, Mme Karine GEIGER, M. Sébastien MAIRE, Mme Safia N'MINEJ, M. Marcel POCHARD (jusqu'à la question 2 - 19 h), M. Jean ROSSELOT, Mme Martine ROPERS, Mme Claire CASENOVE, Mme Catherine PUGET, Mme Nicole WEINMAN, Mme Françoise BRANGET (jusqu'à la question 21), M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, M. Alexandre CHIRIER.

Absents : Mme Lucille LAMY, Mme Danièle TETU, Mme Martine BULTOT (jusqu'à la question 2 - 19 h 10), M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Marguerite DUFAY (jusqu'à la question 4), Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, Mme Jacqueline PANIER, M. Benoît CYPRIANI (à compter de la question 13), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Marcel POCHARD (à compter de la question 2 - 19 h), M. Bernard LAMBERT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Françoise BRANGET (à compter de la question 21), M. Pascal BONNET.

Secrétaire : Mme Safia N'MINEJ.

Procurations de vote : Mme Lucille LAMY à Mme Joëlle SCHIRRER, Mme Danièle TETU à Mme Karine GEIGER, Mme Martine BULTOT à Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA (jusqu'à la question 2 - 19 h 10), M. Jean-Claude CHEVAILLER à M. Emmanuel DUMONT, Mme Marie-Marguerite DUFAY à M. Jean-Claude ROY (jusqu'à la question 4), Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER à M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Jacqueline PANIER à Mme Françoise FELLMANN, M. Benoît CYPRIANI à Mme Catherine BALLOT (à compter de la question 13), M. Yves-Michel DAHOUI à M. Vincent FUSTER, M. Marcel POCHARD à M. Alexandre CHIRIER (à compter de la question 2 - 19 h), M. Bernard LAMBERT à Mme Catherine PUGET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à Mme Nicole WEINMAN, Mme Françoise BRANGET à Mme Martine

ROPERS (à compter de la question 21), M. Pascal BONNET à M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN.

* * *

1 - Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire a salué la présence au Conseil Municipal, du Maire de notre ville jumelle de Roumanie BISTRITA, M. Vasile MOLDOVAN.

Il a rappelé les actions de coopération décentralisée réalisées dans le cadre de ce jumelage, dans beaucoup de domaines : université, éducation, transports, collecte des déchets, culture... grâce entre autres à l'Association Franche Sylvanie, et il s'est félicité des échanges fructueux entre Besançon et Bistrita.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale a pris les décisions suivantes :

2 - Exercice 2000 - Compte Administratif

A l'unanimité moins 12 abstentions, le Conseil Municipal, sous la présidence de Mme SCHIRRER, a approuvé le compte administratif de l'exercice 2000 dont les résultats définitifs de clôture s'établissent comme suit :

	Résultat section investissement	Résultat section fonctionnement	Résultats globaux
Budget Principal	- 110 810 362,11	162 131 737,11	51 321 375,00
Eaux	9 939 496,85	12 356 593,84	22 296 090,69
Assainissement	29 558 571,36	29 815 085,85	59 373 657,21
SSADPA	192 903,69	24 123,21	217 026,90
Forêts	782 791,64	0	782 791,64
Déchets	- 5 461 406,90	10 296 116,31	4 834 709,41
ZA Champs Montants	- 4 025 551,92	0	- 4 025 551,92
Transports Publics Urbains	- 2 500 437,09	11 082 598,09	8 582 161,00
Total en Francs	- 82 323 994,48	225 706 254,41	143 382 259,93
Total en Euros	- 12 550 212,05	34 408 696,67	21 858 484,62

3 - Exercice 2000 - Compte de Gestion du Trésorier Principal de Besançon Municipale

Approuvé à l'unanimité.

4 - Exercice 2001 - Budget principal - Affectation partielle des résultats de l'exercice 2000

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'affecter par décisions modificatives au budget de l'exercice courant, une partie de l'excédent du BP 2000 à la couverture du besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2000 soit 112 457 941,11 F (17 144 102,60 €).

5 - Budget Annexe du Service des Eaux - Affectation partielle des résultats de l'exercice 2000 en application de la nomenclature M49

A l'unanimité moins 12 abstentions, le Conseil Municipal a décidé d'affecter par décisions modificatives au budget de l'exercice courant du Service des Eaux une partie de l'excédent, soit 11 040 000 F (1 683 037,15 €) à la couverture des opérations suivantes :

- autofinancement complémentaire du programme d'investissement 2000 : 6 240 000 F (951 281,87 €)

- autofinancement complémentaire du programme d'investissement 2001 restant à financer : 3 000 000 F (457 347,05 €)

- opération de construction d'une station de pompage destinée à l'interconnexion des réseaux Arcier - Chenecey et à la sécurisation de l'alimentation en eau : 800 000 F (121 959,21 €)

- acquisition de réseaux d'eau dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Les Hauts du Chazal : 1 000 000 F (152 449,02 €).

Compte tenu des affectations précitées, l'excédent d'exploitation du service des Eaux disponible pour une affectation ultérieure s'élève à 1 316 593,84 F (200 713,44 €).

6 - Budget Annexe du Service de l'Assainissement - Affectation partielle des résultats de l'exercice 2000 en application de la nomenclature M49

A l'unanimité moins 12 abstentions, le Conseil Municipal a décidé d'affecter par décisions modificatives au budget de l'exercice courant du Service Assainissement une partie de l'excédent, soit 18 130 000 F (2 763 900,68 €) à la couverture des opérations suivantes :

- autofinancement complémentaire du programme d'investissement 2000 : 11 280 000 F (1 719 624,91 €)

- affectation pour suppléer à l'emprunt prévu au BP 2001 pour les travaux sur réseaux : 4 000 000 F (609 796,07 €)

- affectation pour suppléer à l'emprunt prévu au BP 2001 pour l'opération «Les Hauts du Chazal» : 2 850 000 F (434 479,70 €).

Compte tenu des affectations précitées, l'excédent d'exploitation disponible du Service Assainissement pour une affectation ultérieure s'élève à 11 685 085,85 F (1 781 379,85 €).

7 - Budget Annexe du secteur Déchets - Affectation partielle des résultats de l'exercice 2000 en application de la nomenclature M4

A l'unanimité moins 12 abstentions, le Conseil Municipal a décidé d'affecter par décision modificative au budget de l'exercice courant du service Déchets une partie de l'excédent, soit 5 530 000 F (843 043,06 €) à la couverture de l'opération suivante :

- autofinancement du programme d'équipement 2000 : 5 530 000 F (843 043,06 €).

A l'issue de cette affectation, l'excédent d'exploitation disponible du service Déchets pour une affectation ultérieure s'élève à 4 766 116,31 F (726 589,74 €).

8 - Budget annexe Transports - Affectation partielle des résultats de l'exercice 2000

A l'unanimité moins 12 abstentions, le Conseil Municipal a décidé d'affecter au budget annexe Transports de l'exercice courant une partie de l'excédent, soit 10 982 598,09 F (1 674 260,65 €) à la couverture des opérations suivantes :

1 - Section d'investissement

- autofinancement du programme d'investissement 2000 : 2 500 437 F (381 189,17 €)

2 - Section de fonctionnement

- Subvention d'équipement à des groupements de collectivités : restes engagés 2000 transférés à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon : 8 482 161 F (1 293 071,48 €).

A l'issue de cette affectation, l'excédent d'exploitation disponible du budget annexe transports urbains pour une affectation ultérieure s'élève à 100 000 F (15 244,90 €).

9 - Dette communale - Constats de conversion des contrats de prêts en euros

A la majorité, 1 Conseiller ayant voté contre, le Conseil Municipal a :

- approuvé la conversion en euros de contrats de prêts

- autorisé M. le Maire à signer avec les organismes prêteurs, les constats de conversion avec la possibilité de constats globaux de conversion et de constats uniques par prêteur.

10 - Exercice 2000 - Rapport d'activités du Camping Municipal de Besançon-Chalezeule

L'Assemblée Communale, à l'unanimité, a pris acte du rapport d'activités du Camping Municipal de Besançon-Chalezeule.

11 - Exercice 2000 - Rapport d'activités du Centre de Kinésithérapie et Balnéothérapie de la Mouillère

L'Assemblée Communale, à l'unanimité, a pris acte de ce rapport.

12 - Exercice 2000 - Rapport d'activités du Casino Municipal

L'Assemblée Communale, à l'unanimité, a pris acte de ce rapport.

13 - Casino Municipal - Travaux de sécurité - Réajustement de la dépense

L'Assemblée Communale, à l'unanimité, a :

- approuvé le montant de la dépense réalisée (1 385 136 F TTC soit 211 162,62 €) au lieu de 1 670 739 F TTC (254 702,51 €) prévus par la délibération du 8 novembre 1999, qui se répartissent comme suit :

. travaux réalisés par les entreprises : 985 984 F TTC (150 312,39 €)

. travaux réalisés en régie : 399 152 F TTC (60 850,33 €) dont 152 814 F (23 296,34 €) de dépenses de fournitures

- décidé de solliciter auprès de la STTM le reversement à la Ville de la somme de 699 909,39 F (106 700,49 €) disponible sur le compte 471 au moment de la signature de la nouvelle convention

- décidé d'inscrire en recettes ce remboursement et de réduire de 447 331 F (68 195,17 €) l'emprunt globalisé prévu au budget de l'exercice courant.

14 - Exercice 2000 - Rapport d'activités de la Halte Nautique

L'Assemblée Communale, à l'unanimité, a pris acte de ce rapport.

15 - Exercice 2000 - Rapport d'activités de la Pépinière d'Entreprises de Palente

L'Assemblée Communale, à l'unanimité, a pris acte de ce rapport.

16 - Exercice 2000 - Rapport d'activités de la Citadelle

L'Assemblée Communale, à l'unanimité, a pris acte de ce rapport.

17 - Exercice 2000 - Rapport d'activités de l'Opéra-Théâtre

L'Assemblée Communale, à l'unanimité, a pris acte de ce rapport.

18 - Exercice 2000 - Rapport d'activités du Service des Eaux

L'Assemblée Communale, à l'unanimité, a pris acte de ce rapport.

19 - Exercice 2000 - Rapport d'activités du Service de l'Assainissement

L'Assemblée Communale, à l'unanimité, a pris acte de ce rapport.

20 - Exercice 2000 - Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets

L'Assemblée Communale, à l'unanimité, a pris acte de ce rapport.

21 - Opérations immobilières réalisées pour l'année 2000 - Rapport de synthèse

L'Assemblée Communale, à l'unanimité, a pris acte de ce rapport.

Subventions

22 - Secteur Relations Internationales - Attribution de bourses aux projets internationaux pour l'année 2001

A l'unanimité, l'Assemblée Communale a décidé d'attribuer les bourses suivantes pour une somme globale de 50 000 F (7 622,45 €) à :

* L'association «Ethnographiques.org» pour son projet de création d'une revue électronique d'ethnologie par un groupe d'étudiants et d'enseignants des Universités de Besançon et Neuchâtel (projet culturel et professionnel).

Bourse proposée : 10 000 F (1 524,49 €)

* L'association La Marmite, pour son projet de voyage culturel à Cracovie (Pologne) en faveur d'un public en situation d'insertion sociale ou professionnelle en août prochain (projet culturel et social).

Bourse proposée : 10 000 F (1 524,49 €)

* L'association Franche-Sylvanie pour son projet d'organisation en juillet prochain d'un camp francophone d'été à destination de collégiens et lycéens roumains de la Ville de Bistrita, jumelée avec Besançon (projet culturel).

Bourse proposée : 10 000 F (1 524,49 €)

* Le Lycée des Graviers Blancs pour son projet de réalisation, par des élèves de plusieurs classes techniques, d'actions pluridisciplinaires au profit des habitants du Département de Douroula, au Burkina Faso, en octobre/novembre prochains (projet culturel et professionnel).

Bourse proposée : 10 000 F (1 524,49 €)

* Le Lycée Pasteur, pour son projet de voyage d'étude en Grèce, axé sur la citoyenneté et les sources de la démocratie, pour des élèves de classes préparatoires littéraires, en mai 2001 (projet culturel).

Bourse proposée : 5 000 F (762,25 €)

* L'association Strümpell-Lorrain pour son projet de créer par le biais d'Internet, un réseau, d'abord européen, pour rassembler les patients atteints de la maladie de Strümpell-Lorrain et informer le public sur cette maladie rare (projet social).

Bourse proposée : 5 000 F (762,25 €)

23 - Secteur Relations Internationales - Séjour international de jeunes à Fribourg (Allemagne) - Organisation matérielle et financière du séjour

A l'unanimité, l'Assemblée Communale a autorisé l'encaissement de la participation des familles (550 F x 10) destinée à couvrir les différents frais relatifs à ce séjour.

Contrats - Conventions

24 - Entretien des berges du Doubs - Convention avec l'Association ECHEL

A l'unanimité moins 11 abstentions, le Conseil Municipal a adopté ce projet estimé à 100 000 F (15 244,90 €) et a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir avec l'Association ECHEL.

25 - Mise à jour des conventions pour l'admission des effluents des collectivités voisines au système d'assainissement de la Ville de Besançon

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les conventions d'admission des effluents du Syndicat Intercommunal d'Assainissement d'Auxon-Chatillon, de la commune de Pirey, de la commune d'Avanne-Aveney, des communes de Beure et d'Arguel, prenant en compte de nouvelles dispositions (coût de la redevance de traitement des effluents : 1 F HT le m² soit 0,15 € et forfaitisation des frais de maintenance des postes de relèvement).

Culture

26 - Musée Comtois - Exposition «Le long du canal entre Saône et Rhin» - Demandes de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal a :

- approuvé ce projet d'exposition dont le coût est estimé à 181 100 F (27 608,52 €) financés :

. pour 56 750 F (8 651,48 €) par la Ville de Besançon

. pour 20 000 F (3 048,98 €) par Voies Navigables de France

. pour 104 350 F (15 908,05 €) par la Direction Régionale de l'Environnement

- décidé de solliciter les subventions de Voies Navigables de France et la Direction Régionale de l'Environnement.

27 - Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Journal des musées et nouvelle signalétique - Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- s'est prononcé favorablement sur la réalisation du n° 3 du journal des Musées (coût : 40 000 F soit 6 097,96 €) et l'installation d'une nouvelle signalétique (coût : 55 000 F soit 8 384,70 €)

- a décidé de solliciter, pour ces deux opérations, l'octroi d'une subvention globale de 25 000 F (3 811,23 €) auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté.

Divers

28 - Ouverture estivale de la piscine de Chalezeule

A l'unanimité, l'Assemblée Communale a adopté le projet d'ouverture plus large de la piscine de Chalezeule qui fonctionnera du samedi 23 juin au dimanche 2 septembre 2001.

29 - Championnat de France de Handball féminin - Félicitations du Conseil Municipal

A l'issue de la séance, M. le Maire a tenu à féliciter, au nom du Conseil Municipal, les handballeuses de l'ESB pour leur titre de Championnes de France.

La séance est levée à 20 heures 45.

Hôtel de Ville, le 15 juin 2001
Le Maire,
Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché, conformément à la loi,
le 20 juin 2001
Pour le Maire,
La Première Adjointe,

Françoise FELLMANN.